



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
Enseignement secondaire II  
Service des Parcours individualisés

# Memento 2025-2026

## Parcours Remobilisation



Accompagner  
chaque jeune  
vers une formation



LES PARCOURS  
INDIVIDUALISÉS

## TABLE DES MATIÈRES

MOT D'ACCUEIL DE LA DIRECTION .....	4
LES PARCOURS INDIVIDUALISÉS EN BREF .....	5
PARCOURS REMOBILISATION .....	7
CONTACTS .....	8
Direction des Parcours Individualisés .....	8
Equipe enseignante .....	8
Equipe santé social .....	9
CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS .....	10
Horaire des cours .....	10
Descriptif des cours .....	10
Cours de « Culture Générale » .....	10
Cours de « Sciences » .....	11
Cours d'Information sur les professions (IEP) .....	11
Cours d'approfondissement professionnel .....	11
STAGES .....	14
Stages dans un Centre de Formation Professionnelle (CFP) .....	14
Activités proposées dans les stages .....	15
Calendrier des rotations .....	16
Stages en entreprises .....	16
RELATION PARENTS-ECOLE .....	17
Personne de référence : le responsable de groupe (RG) .....	17
Documents administratifs .....	17
Adresse eduge .....	17
Absences .....	18
Règles de vie .....	18
Charte de bonne conduite .....	19
RESEAU MEDICO-PSYCHO-SOCIAL-ORIENTATION INSERTION .....	20
Santé .....	20
Assistante sociale .....	21
Orientation et insertion .....	22



INFORMATIONS IMPORTANTES .....	22
Attestation de scolarité .....	22
Aménagement pour besoins spécifiques (DYS-, TDAH, TSA ...) .....	22
Assurance accident .....	23
Emolument pour fournitures et matériel .....	23
CALENDRIER .....	24
ANNEXES.....	27

## MOT D'ACCUEIL DE LA DIRECTION

---

Chères et chers Elèves,

L'année que vous vous apprêtez à commencer au sein des Parcours Individualisés est le premier pas vers une entrée en apprentissage. En effet, tous les outils nécessaires à une entrée en formation qualifiante vous seront proposés : suivi individualisé, développement des compétences scolaires et sociales, préparation aux tests d'aptitude, découverte des différents domaines professionnels par le biais de stages dans les Centres de Formation Professionnelle, possibilité de faire des stages en entreprise et d'intégrer de manière facilitée les processus de recrutement.

Cependant, les plus beaux outils ne valent rien sans un artisan motivé. C'est pourquoi, afin de mettre toutes les chances de votre côté et de faire en sorte que cette année vous soit profitable, je vous encourage à participer de manière active à la construction de votre avenir professionnel. Cela implique notamment une présence régulière aux cours, une participation engagée dans vos stages et un investissement dans la recherche de places d'apprentissage.

Des enseignants motivés, des conseillers en orientation et en formation, ainsi qu'une équipe sociale seront à vos côtés pour vous soutenir dans vos démarches et vous aider à réaliser votre projet.

L'expérience nous montre que la grande majorité des élèves ayant activement cherché un apprentissage, signent un contrat à la fin de l'année. Cela leur a demandé de la persévérance (venir en cours), de la résilience (envoyer des dossiers – recevoir des refus), du courage (se présenter à des entretiens d'embauche) et des efforts (effectuer plusieurs semaines de stages). Mais à la fin, ils ont pu être fiers du chemin parcouru et se sont engagés dans une formation.

Il n'est plus temps d'attendre que les choses soient faites pour vous. Vous êtes, à présent, actrices et acteurs de votre destin. Pour que cette année fasse réellement la différence et que vous puissiez commencer à la rentrée suivante une formation qui vous corresponde, j'espère que vous saurez utiliser les ressources que vous offriront les Parcours Individualisés.

Je me réjouis de faire votre connaissance et vous prie de recevoir, chères et chers Elèves, mes meilleures salutations.

Stéphanie Aubert Gillet  
Directrice du service des Parcours Individualisés



# LES PARCOURS INDIVIDUALISÉS EN BREF

## Les Parcours individualisés, c'est quoi ?

- Une des **offres préqualifiantes**<sup>1</sup> de l'enseignement secondaire II (ESII).
- Dont l'objectif principal est de donner la possibilité aux jeunes de mettre sur pied un **projet professionnel et d'intégrer une formation**.
- Une année durant laquelle l'élève a accès à un **éventail d'outils individualisés** : soutien scolaire, développement personnel, orientation professionnelle, stages en Centres de Formation Professionnelle (CFP) ou en entreprises.

## Les Parcours individualisés, pour qui ?

Les Parcours individualisés s'adressent aux élèves :

- Mineurs à la rentrée scolaire
- **Résidant dans le canton de Genève**, avec leurs parents
- N'ayant pas accès à une autre formation qualifiante ou préqualifiante

### Information importante sur le lieu de résidence

Les Parcours individualisés sont accessibles aux jeunes ayant moins de 18 ans le jour de la rentrée scolaire et résidant avec leur répondant légal sur le canton de Genève.

Toute personne déclarant habiter à Genève mais résidant effectivement hors canton s'expose à devoir rembourser les frais de scolarité (plusieurs milliers de francs) en fin d'année.

## Qu'est-ce que la FO18 ?

- La contraction de **formation obligatoire jusqu'à 18 ans**.
- Il s'agit d'une **norme constitutionnelle** genevoise entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2018.
- Elle stipule **qu'aucun mineur résidant sur le territoire genevois ne peut être sans solution de formation**.
- L'État de Genève a donc l'obligation de mettre en place des mesures visant à éviter le décrochage scolaire et à intégrer les élèves dans une filière qualifiante. C'est la finalité des Parcours Individualisés.
- Les Parcours individualisés sont une réponse à l'obligation de formation.

<sup>1</sup> Les différentes offres préqualifiantes de l'ESII accompagnent et préparent les élèves en vue d'une intégration dans une formation qualifiante du secondaire II, principalement un CFC ou un AFP

## Quels sont les débouchés des Parcours individualisés ?

Les Parcours ont pour objectif de faire avancer l'élève dans la construction de son projet : un travail d'orientation, de mobilisation et d'accompagnement est proposé à l'ensemble des élèves.

Entre 30 et 40% des élèves ayant bénéficié des Parcours intègrent, à la fin de l'année, une formation qualifiante ou préqualifiante. La majeure partie de ces élèves signent un **contrat d'apprentissage de type CFC ou AFP en entreprise ou en école**.

Les élèves mineurs qui n'auraient pas trouvé d'apprentissage à la fin de leur année aux Parcours sont inscrits à CAP-Formations, qui continuera à les soutenir dans leurs recherches.

## PARCOURS REMOBILISATION

---

Le parcours *Remobilisation* est proposé à l'élève n'ayant pas encore trouvé sa voie et désirant être guidé et soutenu dans son processus de recherche.

Ainsi, du temps sera accordé à l'élève afin qu'il puisse :

- Elaborer des projets
- Reconstruire du lien avec lui-même et avec les autres
- Développer le goût de l'effort
- Prendre du plaisir et avoir de l'intérêt
- Retrouver le goût d'apprendre

Tout au long de ce processus, vous serez secondés par vos responsables de groupe, les enseignants et les membres du réseau.

Chacun des cours ou ateliers permet de réactiver, de reconstruire et de développer différentes compétences et d'atteindre des objectifs. Un travail sous forme de projets collectifs vous sera également proposé. L'élaboration de ces projets fera appel à vos ressources personnelles.

Pour vous aider à développer certaines compétences spécifiques, des intervenants extérieurs sont également sollicités. Ces personnes ont choisi de travailler avec vous dans le but de vous aider, d'une part à retrouver confiance et d'autre part à remobiliser vos ressources et compétences.

Enseignants, membres du réseau et intervenants externes dispensent différents ateliers guidant l'élève dans les premières étapes de son parcours vers l'apprentissage.

L'objectif principal de ce parcours est de vous permettre de raccrocher avec un cursus de formation.



## CONTACTS

---

SECRÉTARIAT ☐ [pi.secretariat@etat.ge.ch](mailto:pi.secretariat@etat.ge.ch)

① 022 546 59 70

LIEU D'ENSEIGNEMENT : Collège Rousseau  
Avenue du Bouchet 16A – 1209 Genève

### DIRECTION DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS

---

**Madame Stéphanie AUBERT GILLET** ① 022 546 59 70

Directrice du Service des Parcours Individualisés

✉ [stephanie.aubert-gillet@etat.ge.ch](mailto:stephanie.aubert-gillet@etat.ge.ch)

**Madame Laurine BENAVENT-ENGELI** ① 022 388 36 64

Maîtresse adjointe - Remobilisation

✉ [laurine.benavent-engeli@edu.ge.ch](mailto:laurine.benavent-engeli@edu.ge.ch)

### EQUIPE ENSEIGNANTE

---

**Monsieur Antoine BAANS**

Enseignant de sciences

✉ [antoine.baans@edu.ge.ch](mailto:antoine.baans@edu.ge.ch)

**Madame Amanda BAERTSCHI-CASANOVA**

Enseignante de culture générale, responsable de groupe

✉ [amanda.baertschi-casanova@edu.ge.ch](mailto:amanda.baertschi-casanova@edu.ge.ch)

**Madame Judith BEHAR**

Enseignante d'art

✉ [judith.behar@edu.ge.ch](mailto:judith.behar@edu.ge.ch)

**Madame Laurine BENAVENT-ENGELI**

Enseignante de sciences, responsable de groupe

✉ [laurine.benavent-engeli@edu.ge.ch](mailto:laurine.benavent-engeli@edu.ge.ch)

**Madame Myriam DE PALMA**

Enseignante de culture générale, responsable de groupe

✉ [myriam.depalma@edu.ge.ch](mailto:myriam.depalma@edu.ge.ch)

**Monsieur Jérémie PACHE**

Enseignant de culture générale, responsable de groupe

✉ [jeremie.pache@edu.ge.ch](mailto:jeremie.pache@edu.ge.ch)

**Madame Angela PUNZI VERDAN**

Enseignante de sciences

✉ [angela.punzi-verdan@edu.ge.ch](mailto:angela.punzi-verdan@edu.ge.ch)

**Madame Céline TERRASSON**

Enseignante de culture générale, responsable de groupe

✉ [celine.terrasson@edu.ge.ch](mailto:celine.terrasson@edu.ge.ch)

**Monsieur Léo TREBERT**

Enseignant de sciences, responsable de groupe

✉ [leo-jeremy-philippe.trebert@edu.ge.ch](mailto:leo-jeremy-philippe.trebert@edu.ge.ch)

**EQUIPE SANTÉ SOCIAL**

---

**Monsieur Jallal BENMILLOUD**

① 022 388 74 83

Psychologue

✉ [jallal.benmiloud@etat.ge.ch](mailto:jallal.benmiloud@etat.ge.ch)

**Madame Sandra GUEDES**

① 022 388 36 63

Assistante sociale

✉ [sandra.guedes@etat.ge.ch](mailto:sandra.guedes@etat.ge.ch)

**Madame Camille KIRKMAN**

① 022 388 74 85

Psychologue-Conseillère en orientation

✉ [camille.kirkman@etat.ge.ch](mailto:camille.kirkman@etat.ge.ch)

**Madame Lysiane KAMBER-ANTONIO**

① 022 546 43 31

Infirmières SSEJ

✉ [lysiane.kamber-antonio@etat.ge.ch](mailto:lysiane.kamber-antonio@etat.ge.ch)

## CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

---

### HORAIRE DES COURS

---

	MATIN		APRES-MIDI
H1	08h00 - 08h45	H7	13h20 - 14h05
H2	08h50 - 09h35	H8	14h10 – 14h55
H3	09h55- 10h40	H9	15h10 – 15h55
H4	10h45 - 11h30	H10	16h00 - 16h45
H5	11h35 - 12h20	H11	16h50 - 17h35
H6	12h30 - 13h15		

### DESCRIPTIF DES COURS

---

Principalement organisé autour de cours de culture générale et de sciences, l'élève est invité à consolider et développer ses compétences et ses aptitudes scolaires dans le but de réaliser son projet professionnel. Il s'agit également d'un espace de vie où sont menés des projets d'enseignement. Dès lors, la classe devient surtout un lieu d'échange et de vie commune, où les compétences sociales et le savoir-être comptent tout autant que l'apprentissage et la révision des matières scolaires. Des cours d'approfondissement professionnel sont proposés sur inscription.

L'élève est l'acteur principal de sa formation et son implication aux cours est déterminante pour construire un projet professionnel solide.

La présence de l'élève sur son lieu de formation permet également de bénéficier du soutien de l'équipe santé social, ainsi que divers intervenants autour de la question du projet professionnel.

### COURS DE « CULTURE GÉNÉRALE »

---

Le cours de culture générale transmet des compétences fondamentales et permet à l'élève de se développer scolairement, socialement et personnellement. Il offre une initiation aux cours de culture générale donnés dans les Centres de Formation Professionnelle.

L'enseignement de la culture générale est à la fois thématique (culture, politique, droit, économie, éthique, technologie, identité et socialisation, écologie) et orienté vers une pédagogie de projet. Il permet également de renforcer ses compétences en langue et communication (français).

---

## COURS DE « SCIENCES »

---

Le cours de sciences regroupe les disciplines suivantes : mathématiques, biologie, physique, chimie et informatique. De manière générale, il vise à relier les savoirs scientifiques à la vie quotidienne, à travers des thématiques concrètes et permet ainsi aux élèves d'acquérir des connaissances et de se forger une opinion éclairée sur des faits.

Les modalités de travail (ateliers, jeux, activités individuelles ou en groupe, sorties pédagogiques) contribuent au développement des compétences transversales requises dans la vie professionnelle : analyser et comprendre un message, développer une argumentation, organiser/structurer la pensée, travailler en équipe, élaborer des stratégies.

---

## COURS D'INFORMATION SUR LES PROFESSIONS (IEP)

---

Ce cours est consacré à l'accompagnement des élèves dans leur projet professionnel. Les thématiques suivantes peuvent être abordées :

- Calendrier de l'insertion
- Connaissance de soi
- Connaissance des métiers
- Présentation des plateformes de l'insertion
- Présentation des Centres de formation professionnelle
- Constituer un dossier de candidature
- Se préparer à un entretien d'embauche
- Effectuer un suivi des démarches
- Envoyer un mail à une entreprise

---

## COURS D'APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL

---

Il s'agit de cours hebdomadaires qui complètent les apprentissages déjà proposés. Ceux-ci ont lieu le lundi ou le mercredi après-midi.

Les places dans les cours d'approfondissement professionnel sont limitées et attribuées en fonction des projets professionnels de chacun.

Les élèves intéressés s'y inscrivent pour l'ensemble de l'année.

En cas de participation insuffisante, l'inscription peut être annulée par la direction.

Les élèves pourront faire une demande d'inscription auprès de leur Responsable de Groupe lors de l'entretien individuel du début de l'année.

### Anglais

Interactif, dynamique et adapté à tous les niveaux, ce cours vous permettra d'approfondir votre connaissance de la langue et de vous exercer à communiquer dans différents contextes s'inspirant de réalités professionnelles. Les élèves qui se destinent au métier **d'employé de commerce ou de gestionnaire de commerce de détails** sont fortement incités à s'y inscrire.

## Arts visuels

La pratique artistique régulière permet de développer sa créativité et la maîtrise des outils d'expression. Elle apporte un regard sensible et différent sur le monde.

L'atelier Art propose un espace d'expérimentation à travers des projets individuels et collectifs. Lors des productions, les participants expriment leurs idées, leur imaginaire et déploient des nouvelles compétences et savoir-faire dans le domaine artistique.

Une palette variée d'outils est mise au service de ces aventures créatives : dessin, peinture, collage, image numérique, film d'animation, couleur, volume, etc.

La médiation artistique, par son approche d'accompagnement plus personnel, est inclue lors de certaines séances.

Cet atelier est recommandé aux jeunes qui souhaitent intégrer **une formation artistique**.

## Education physique

Pratique collective : Ce cours collectif fait la part belle aux sports d'équipe. Il a pour but de développer l'esprit d'équipe, la confiance en soi et en l'autre, tout en prenant plaisir à relever des défis physiques ensemble.

Pratique individuelle : Ce cours a pour objectif de renforcer sa condition physique grâce à des entraînements en salle de musculation (force, cardio, vitesse, mobilité). Sous la direction d'un professionnel, vous apprendrez à créer un programme personnalisé en lien avec vos objectifs et votre mode de vie.

Ce cours d'approfondissement professionnel vous permettra de découvrir les bases de la gestion d'entreprise en travaillant sur un projet réel.

## Projet Commerce – Les Jeunes Pousses

Vous découvrirez le commerce de manière concrète et motivante, en développant pas à pas vos connaissances dans un cadre pratique plutôt qu'à travers des cours théoriques.

Concrètement, il s'agit de commercialiser des plantes produites au CFP Nature et environnement.

- Sélection des produits
- Identification des envies des clients
- Mise à jour du site Internet
- Organisation des ventes
- Gestion de la caisse
- Calcul de bénéfice
- Et bien d'autres choses

Vous apprendrez également à travailler en équipe, à communiquer efficacement et à utiliser des outils comme Excel, Word et Powerpoint.

Vous renforcerez votre autonomie et votre organisation et vous aurez une meilleure compréhension du monde professionnel.

Il s'agit d'un projet réel qui a été développé l'année dernière par vos collègues des Parcours Individualisés.

Visitez notre site Internet [www.les-jeunes-pousses.ch](http://www.les-jeunes-pousses.ch)

Ce cours d'approfondissement est vivement recommandé aux élèves ayant un projet **d'employé de commerce**.

### **Santé**

Ce cours alterne entre des parties théoriques (biologie, anatomie, hygiène, nutrition, sexualité, psychologie, etc.) et des travaux pratiques en laboratoire, ainsi que des visites de terrain pour mettre en application les notions vues en classe. L'accent est mis sur la compréhension du fonctionnement du corps humain, des pathologies courantes et des pratiques de soins de base.

Des rencontres avec divers professionnels de la prévention et des soins sont organisées, afin de découvrir la réalité du terrain et la richesse du réseau genevois collaborant dans les différents domaines de la santé.

Ce cours d'approfondissement est vivement recommandé aux élèves ayant un projet **dans la santé ou le social**.

## STAGES

---

### STAGES DANS UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP)

---

Durant l'année scolaire, les élèves peuvent bénéficier de plusieurs stages de 4 semaines dans un CFP de leur choix.

Les stages ont lieu le mardi, jeudi, vendredi.

Les élèves sont tenus de participer à leurs cours habituels, selon leur horaire.

L'accès aux stages en CFP se fait par le biais de postulations. Les critères pour l'attribution des stages sont les suivants :

- projet de l'élève
- attitude
- engagement
- présence en cours
- présence aux précédents stages

Les élèves retenus reçoivent un courrier avec toutes les informations relatives au déroulement du stage (**directives de stage**).

Un fois inscrit, l'élève est tenu de se rendre au stage. En cas d'**absence**, il doit en informer le responsable de groupe et le responsable de stage en CFP.

Une **attestation de participation** ainsi qu'un **rapport de stage** sont délivrés aux élèves ayant participé à plus de 80% des ateliers.



## ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LES STAGES

### cfp arts genève

#### CFPARTS

- Danse
- Bijouterie
- Céramique
- Interactive Media Designer
- Graphisme
- Création de vêtements
- Polydesign
- Dessin en architecture



#### CFPC

- Menuiserie
- Ebénisterie
- Construction métallique
- Ferblantier
- Installateur sanitaire



#### CFPCoM

- 10 ans d'évolution
- Bureautique
  - Communication
  - Etudes de marché
  - Logistique
  - Marketing
  - Administration
  - Comptabilité
  - Conseil à la clientèle

### cfpne

#### CFPNE

- Horticulture
- Culture maraîchère
- Paysagisme



#### CFPS

- Sensibilisation aux métiers de la Santé et du social



#### CFPSHR

- Cuisine
- Service
- Pâtisserie – cafétéria de Ternier
- Coiffure
- Logistique



#### CFPT

- Electronique
- Informatique
- Automobile
- Mécatronique industrielle
- Horlogerie

Des vidéos sont disponibles sur le site internet des PI.

[Vidéos et témoignages | service-des-parcours-individualises](#)

Les élèves doivent se conformer aux consignes de sécurité propres à la pratique professionnelle, respecter les codes vestimentaires en vigueur et appliquer le règlement du centre concerné.



## CALENDRIER DES ROTATIONS

Les stages dans les CFP sont organisés selon le planning suivant. A noter que les stages à *Espace Entreprise* bénéficient d'un calendrier particulier.

### Stages de découverte (4 semaines)

Rotations	Dates
Rotation 1	Du 23 septembre au 17 octobre 2025
Rotation 2	Du 4 novembre au 28 novembre 2025
Rotation 3	Du 9 décembre 2025 au 16 janvier 2026
Rotation 4	Du 27 janvier au 20 février 2026
Rotation 5	Du 10 mars au 2 avril 2026
Rotation 6	Du 28 avril au 22 mai 2026
Rotation 7	Du 26 mai au 19 juin 2026

**Les stages à Espace Entreprise suivent un calendrier particulier, afin de permettre aux élèves d'être pleinement intégrés dans les équipes des apprentis CFC.**  
**Ceux-ci ont lieu sur 2 jours, jeudi et vendredi.**

## STAGES EN ENTREPRISES

Les élèves sont encouragés à effectuer des stages de découverte d'une semaine en entreprise. Ils peuvent solliciter leur réseau personnel ou être accompagnés dans leur recherche par la conseillère en formation, leur responsable de groupe ou le bureau des stages.

### IMPORTANT :

Les élèves doivent **être assurés** durant les stages en entreprise.

Pour ce faire, ils peuvent s'adresser à leur responsable de groupe qui veillera à l'enregistrement du stage. Les élèves font remplir **un rapport de stage** à l'entreprise au terme de la semaine. Ce document se trouve en annexe de ce memento.

## RELATION PARENTS-ECOLE

---

### PERSONNE DE RÉFÉRENCE : LE RESPONSABLE DE GROUPE (RG)

---

Veillant à la bonne marche de son groupe, le RG est l'interlocuteur de référence des élèves ainsi que des répondants légaux.

- Le responsable de groupe signale aux répondants légaux, ainsi qu'à la direction, les faits importants ou inhabituels constatés en classe ou en lien avec la situation de l'élève.
- Il soutient les élèves dans leurs projets de formation, travaille en collaboration avec le réseau psycho-social.
- Des entretiens individuels sont organisés périodiquement selon le calendrier de chaque Parcours.

### DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

---

Afin de tenir les parents informés de la participation de l'élève, des documents de suivi sont envoyé par courrier :

- Une **attestation de scolarité** sera remise en main propre à l'élève par son responsable de groupe à la fin du mois de septembre.
- Le **relevé des heures d'absences** et des remarques disciplinaires (MEMO) est envoyé aux parents au début de chaque mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre.
- Les élèves reçoivent deux bulletins au cours de l'année. Le premier faisant le bilan du premier semestre, le second **évaluant la progression de l'élève sur l'ensemble de l'année**. Ils consignent les remarques des responsables de groupe et des enseignants de discipline. Les bulletins ont pour but de vérifier si l'élève a atteint les objectifs définis, d'attester des compétences développées et de mesurer sa progression.
- Une **Newsletter** contenant les informations importantes relatives à l'insertion professionnelle (places d'apprentissage disponibles, recrutements, évènements) est envoyé aux élèves chaque semaine sur la messagerie eduge de l'élève, ainsi qu'aux parents qui en font la demande.

### ADRESSE EDUGE

---

Chaque élève bénéficie d'une adresse mail scolaire (eduge.ch). Celle-ci est utilisée tout au long de l'année par les élèves, les enseignants et la direction. Chaque élève veillera à la consulter très régulièrement, spécialement en période de postulation.

## ABSENCES

Lorsque l'absence d'un élève est prévisible, les répondants légaux avertissent le responsable de groupe.

Pour toute absence, l'élève remplit le formulaire d'excuse et le donne à son responsable de groupe dès son retour en classe.

Toute absence de plus de trois jours nécessite de présenter un certificat médical. Sans ces documents justificatifs, l'absence sera considérée comme non-excusée et reportée sur le total des absences.

## RÈGLES DE VIE

Les élèves des Parcours individualisés sont tenus de respecter un certain nombre de règles communes :

- Les élèves se soumettent au règlement de l'établissement d'accueil. Ils en respectent les locaux et les usagers.
- Les élèves adoptent un comportement non discriminatoire en classe. Les remarques d'ordre xénophobe, raciste, religieux, d'orientation sexuelle ou de genre ne sont pas tolérées et seront sanctionnées. Toute violence est prohibée dans le cadre de l'école.
- Tout élève surpris en possession d'une arme ou de tout objet jugé dangereux sera immédiatement suspendu et dénoncé à la police. L'objet sera confisqué.
- Depuis la rentrée 2022 et suivant la loi 12806 (Renforcement de la protection de la jeunesse contre le tabagisme), il est interdit de fumer (y compris le vapotage) sur l'ensemble du périmètre de l'établissement, c'est-à-dire à l'intérieur, dans tous les préaux et toutes les zones extérieures de l'école.
- La consommation de nourriture ou de boisson est interdite en classe, sauf dans le cadre d'activité encadrée.
- La consommation d'alcool ou de stupéfiants est interdite dans le cadre scolaire. Un élève se présentant en classe en incapacité de suivre les cours sera signalé à la direction.
- Une tenue vestimentaire spécifique est exigée pour les cours d'éducation physique et lorsque l'élève effectue des stages dans certains CFP.
- Le port de tous couvre-chefs (casquette, bonnet, capuche ...) n'est pas autorisé en classe.

**Téléphone portable:** L'usage du téléphone portable en cours n'est pas autorisé, sauf sur autorisation de l'enseignant pour des raisons pédagogiques.

Il est déposé en début de cours dans une boîte à cet effet.

## CHARTE DE BONNE CONDUITE

---

Dans le but de contextualiser les règles de vie en classe et de faciliter leur appropriation par les élèves, une charte de bonne conduite peut être rédigée par le responsable de groupe en collaboration avec ses élèves.

## RESEAU MEDICO-PSYCHO-SOCIAL-ORIENTATION INSERTION

---

### SANTÉ

*L'infirmière de santé communautaire*, en collaboration avec le médecin répondant SSEJ :

- Accompagne les élèves et leur famille pour toute question relative à la santé globale, à la prévention et au bien-être.
- Met en place un projet d'accueil individualisé (PAI) pour les élèves avec une problématique de santé.
- Propose des entretiens confidentiels pour de l'information, un échange ou des préoccupations de santé physique et / ou psychique.
- Soutient les élèves dans leurs démarches pour renforcer leur santé, évalue leurs besoins, favorise leur réflexion sur leurs ressources.
- Participe au renforcement des compétences santé des élèves, afin de prévenir des comportements à risque.
- Oriente vers les services spécialisés si nécessaire.
- Collabore avec le réseau avec l'accord de l'élève.
- Propose des ateliers collectifs.

*Le psychologue (OMP)*, offre aux élèves un travail d'évaluation, de soutien individuel et des propositions d'ordre thérapeutique.

Les questions abordées peuvent être de tous ordres : soucis personnels ou familiaux, relations, adaptation, préoccupations pour l'avenir, problème de maturation vers l'âge adulte.

Il effectue également des passages dans les classes afin de créer du lien avec les élèves.

## ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale peut être sollicitée par les élèves ainsi que par leur famille. Elle intervient dans les domaines suivants :

- Domaine relationnel : isolement, agressivité, attitude conflictuelle, ...
- Domaine scolaire : absentéisme, renvois, arrivées tardives, démotivation, ...
- Domaine familial : tensions, conflit, maltraitance, négligence, ...
- Domaine de la santé mentale : tristesse, estime de soi déficiente, dépression, ...
- Domaine financier : précarité, bourse d'étude, recherche de fonds, ...
- Domaine administratif : gestion administrative du jeune majeur, statut de séjour, ...

## MOMENT D'ECHANGE PARENTS & ASSISTANTE SOCIALE

*"En ma qualité d'assistante sociale, je suis présente pour apporter écoute, conseils et aide aux élèves du parcours Remobilisation. Je suis autant là pour vos enfants que je le suis pour vous, parents.*

*L'étroite collaboration qui se fait avec les responsables de groupe est indispensable, mais ce qui est également essentiel pour garantir un bon équilibre est une bonne coopération parentale.*

*Lorsque vos enfants arrivent dans notre parcours, ils naviguent parfois en pleine odyssée et leur vie est loin d'être un long fleuve tranquille, ce qui est peut-être le cas pour vous aussi.*

*Durant leur passage au parcours, notre souci premier et de leur permettre de solidifier des compétences scolaires et sociales déjà existantes pour leur permettre d'avancer dans la construction de leur projet de formation.*

*En tant qu'assistante sociale au sein du parcours Remobilisation, j'ai conscience que la situation peut être parfois également très difficile pour les parents.*

*J'ai donc pensé que des moments de rencontres ponctuels durant l'année scolaire seraient un bon moyen pour échanger et faire en sorte que tout le monde chemine dans la même direction.*

*Des informations plus détaillées sur les dates et lieu de rencontre vous seront transmises courant de l'année.*

*Je me réjouis de vous recevoir autour d'un petit café.*

*Sandra Guedes*

## ORIENTATION ET INSERTION

---

**La psychologue conseillère en orientation** accompagne les élèves dans la construction d'un projet scolaire et/ou professionnel.

Lors d'entretiens confidentiels, individuels ou de famille, elle aide les élèves à mieux se connaître en évaluant leurs compétences, en mettant en évidence leurs valeurs et leurs intérêts.

Elle informe les élèves sur les différentes filières d'études et de formations professionnelles et leurs débouchés.

Elle effectue également des passages dans les classes afin d'accompagner le processus de choix et répondre aux questions des élèves.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

---

### ATTESTATION DE SCOLARITÉ

---

Une attestation de scolarité sera remise en main propre à l'élève par son responsable de groupe à la fin du mois de septembre.

### AMÉNAGEMENT POUR BESOINS SPÉCIFIQUES (DYS-, TDAH, TSA ...)

---

#### Elèves à besoins spécifiques

L'objectif des mesures de soutien et des aménagements scolaires est de compenser – autant que possible – les conséquences qu'un trouble, une déficience motrice, sensorielle ou intellectuelle, une maladie invalidante ou un handicap peuvent avoir sur le parcours scolaire d'un·e élève ou d'un·e apprenti·e.

La compensation des désavantages porte sur l'aménagement des conditions dans lesquelles se déroule un apprentissage ou une évaluation, et non sur une adaptation des objectifs d'apprentissage ou de formation, ni sur une dispense de notes ou de disciplines. Dès lors, les aménagements ne peuvent altérer la possibilité de vérifier l'atteinte des objectifs d'apprentissage.

Les soutiens et aménagements scolaires répondent aux critères de la compensation des désavantages spécifiés dans la [Directive Soutiens et aménagements scolaires](#) (D-E-DIP.02) disponible sur ge.ch.

Les responsables légaux, ou l'élève/apprenti·e s'il·elle est majeur·e, doivent **soumettre une demande d'aménagements** à la direction d'établissement, en s'adressant directement à la personne en charge des élèves à besoins spécifiques, **avant le 31 octobre**.

Au-delà de ce délai, la direction d'établissement peut, dans des situations exceptionnelles, considérer des demandes pour des troubles diagnostiqués tardivement.

La demande doit inclure les documents suivants :

Pour les élèves, apprenties et apprentis porteurs de troubles DYS- et TSA :

- Une demande de mesures d'aménagements rédigée par les parents ou l'élève/apprenti·e majeur·e.
- Un *Formulaire attestation de trouble – proposition de mise en place d'aménagements scolaires* rempli par le spécialiste et téléchargé depuis le site du [Service de pédagogie spécialisée \(SPS\)](#).

Pour les autres élèves, apprenties et apprentis à besoins spécifiques, y compris ceux avec TDA/H:

- Une demande de mesures d'aménagements rédigée par les parents ou l'élève/apprenti·e majeur·e
- Une attestation médicale du spécialiste décrivant la situation de l'élève/apprenti·e et proposant de manière détaillée des aménagements

Vous trouverez des informations complémentaires et d'autres documents relatifs aux élèves, apprenties et apprentis à besoins spécifiques sur le site [Cap Intégration](#).

Madame Laurine Benavent-Engeli ([laurine.benavent-engeli@edu.ge.ch](mailto:laurine.benavent-engeli@edu.ge.ch)), maîtresse-adjointe du Parcours Remobilisation, est la référente pour les élèves à besoins spécifiques de ce dispositif.

#### ASSURANCE ACCIDENT

L'Etat assure les élèves contre les accidents survenus dans le cadre de l'école publique. Cette assurance-accident scolaire complète la part financière qui n'est pas prise en charge par votre caisse-maladie.

En cas d'accident à l'école ou sur le chemin direct de l'école vous pouvez vous adresser à la maîtresse-adjointe du Parcours Remobilisation.

#### EMOLUMENT POUR FOURNITURES ET MATERIEL

Conformément aux articles 53 et 54 de la Loi sur l'instruction publique (LIP – C 1 10), une participation financière forfaitaire est demandée aux élèves pour certains matériels et fournitures qui leur sont fournis. Il s'agit principalement des frais d'affranchissement, de photocopies et de petits matériels pédagogiques.

Cette participation fait l'objet d'une facture qui est adressée au domicile des élèves au mois de novembre, facture qu'il faut régler dans les trente jours. Elle se monte à CHF 30.- pour l'année au sein des Parcours individualisés.

En cas de non-paiement, les familles encourrent des poursuites. Les familles qui auraient des difficultés financières **peuvent s'adresser à l'équipe sociale** pour une prise en charge de leur facture par le fonds social de leur Parcours. A noter qu'ils devront fournir des **pièces** justifiant de leur nécessité financière.

## CALENDRIER

Dates	Évènements
<b>Août 2025</b>	
Mardi 19 août 17h15-18h15 : Accueil élèves 18h15-19h30 : Accueil parents	<b>Rentrée scolaire - Accueil</b> Accueil directement dans les classes, selon courrier de convocation.
Du mardi 19 août au vendredi 29 août	<b>Entretiens individuels- Parcours Remobilisation</b> Rendez-vous fixés aux élèves par les responsables de groupe lors de la séance d'accueil du mardi 19 août 2025
<b>Septembre 2025</b>	
Lundi 1er septembre	<b>DEBUT DES COURS 1ER SEMESTRE</b> Salle de classe selon horaire
<b>Jeudi 11 septembre</b> <b>Jeûne genevois</b>	
Lundi 15 septembre	<b>Début des cours d'approfondissement</b>
Mardi 23 septembre	<b>Début rotation 1 - stages de 4 semaines dans les centres de formation professionnel</b>
Lundi 29 septembre 11h30-12h30 - Lancy, salle 101	<b>Présentation des métiers de la POSTE</b>
<b>Octobre 2025</b>	
Lundi 13 octobre 11h - Lancy, salle 101	<b>Séance d'information ORTRA</b>
Du lundi 13 au vendredi 17 octobre	<b>Semaine thématique</b>
20 au 24 octobre 2025	<b>Vacances d'octobre</b>
<b>Novembre 2025</b>	
Mardi 4 novembre	<b>Début rotation 2 - stages de 4 semaines dans les centres de formation professionnel</b>
Mardi 18 novembre	<b>Suspension des cours</b> Conseils de classe – réunion d'équipe
Jeudi 20 novembre Matin : 103 - 104 Après-midi : 105 - 106	<b>Suspension des cours</b> Conseils de classe
<b>Décembre 2025</b>	

Du lundi 1er au vendredi 5 décembre	<b>Semaine thématique</b>
Mardi 9 décembre	<b>Début rotation 3 - stages de 4 semaines dans les centres de formation professionnel</b>
Du lundi 15 au vendredi 19 décembre	<b>Entretiens individuels - Cours suspendus</b> Rendez-vous fixés par les responsables de groupe
<b>22 décembre 2025 au 2 janvier 2026</b> <b>Vacances de Noël et Nouvel An</b>	
<b>Janvier 2026</b>	
Vendredi 16 janvier	<b>Fin du semestre PI</b>
Jeudi 15 janvier après-midi	<b>Suspension des cours</b> Réunion d'équipe
Vendredi 23 janvier	<b>Dernier délai pour la rédition des bulletins de progression</b>
Mardi 27 janvier	<b>Début rotation 4 - stages de 4 semaines dans les centres de formation professionnel</b>
<b>Février 2026</b>	
<b>23 au 27 février</b> <b>Vacances de février</b>	
Février à mars (dates exactes à confirmer)	<b>Inscription pour CFC plein-temps dans les CFP</b>
<b>Mars 2026</b>	
Mercredi 5 mars	<b>Printemps de l'apprentissage</b>
Mardi 10 mars	<b>Début rotation 5 - stages de 4 semaines dans les centres de formation professionnel</b>
Mardi 10 mars 10h - 11h30	<b>Suspension des cours</b> Réunion d'équipe – supervision
<b>Avril 2026</b>	
<b>Vendredi 3 au 17 avril</b> <b>Vacances de Pâques</b>	
Mardi 14 avril Matin : 101 - 102 Après-midi : 105 - 106	<b>Suspension des cours</b> Conseils de classe
Mardi 16 avril Matin : 103 - 104	<b>Suspension des cours</b> Conseils de classe
Du lundi 27 au jeudi 30 avril	<b>Semaine thématique</b>
Mardi 28 avril	<b>Début rotation 6 - stages de 4 semaines dans les centres de formation professionnel</b>
<b>Mai 2026</b>	
Lundi 1 <sup>er</sup> mai	<b>Fête du travail</b>
<b>Jeudi 14 et vendredi 15 mai</b> <b>Ascension</b>	
<b>Lundi 25 mai</b> <b>Pentecôte</b>	

Mardi 26 mai	Début rotation 7 - stages de 4 semaines dans les centres de formation professionnel
<b>Juin 2026</b>	
Vendredi 5 juin	Dernier cours
Du lundi 8 au mercredi 17 juin	<b>Entretiens individuels</b> Rendez-vous individuels fixés par les responsables de groupe
Jeudi 18 juin 12h-15h	<b>Sortie de fin d'année + Remise des bulletins</b> Lieu à définir
Vendredi 19 juin	<b>Fin du semestre 2</b>
<b>Dès le lundi 29 juin</b> <b>Vacances d'été ☺</b>	

## ANNEXES

---

- Formulaire d'excuse pour absence
- Demande d'enregistrement pour les stages en entreprise
- Rapport de stage
- Memento – Signature pour accord



LES PARCOURS  
INDIVIDUALISÉS

## **FORMULAIRE D'EXCUSE POUR ABSENCE**

A REMETTRE LE JOUR DE VOTRE RETOUR AU RESPONSABLE DE GROUPE (RG). PASSÉ CE DÉLAI,  
VOTRE ABSENCE RESTERA NON EXCUSEE.

*Ce formulaire doit être dûment complété et signé par le(a) répondant(e) légal(e) de l'élève. En cas d'informations manquantes ou imprécises, l'excuse sera refusée par le(a) RG et les heures resteront non excusées. En accord avec le Répondant-Direction, le(a) RG peut refuser l'excuse si le motif invoqué est injustifié.*

**NOM DE L'ELEVE :**

**PRENOM DE L'ELEVE :**

**GROUPE :**

**DATE(S) DE L'ABSENCE :**

#### HEURE(S) MANQUÉE(S) (H1.H2...) :

**MOTIF(S) DE L'ABSENCE :**

**SIGNATURE DU REPONDANT LEGAL :**

#### **SIGNATURE DE L'ÉLÈVE MAÎTRIS :**

---

**(avec déclaration de majorité)**

**PIECE JOINTE :  OUI  NON**  
**(Convocation, certificat mdical, justificatif officiel...)**

## **RAPPELS IMPORTANTS**

### ***Article 194 de la constitution genevoise***



LES PARCOURS  
INDIVIDUALISÉS



### Formulaire d'enregistrement de stage (découverte/orientation)

#### PROFESSION:

#### ELEVE (Stagiaire: si non scolarisé-e, ne pas remplir la partie établissement)

Nom et prénom :	Date de naissance :	
Adresse e-mail (pour la confirmation):		
Adresse :	Tél.:	
Classe :	Etablissement :	Responsable scolaire :
Degré:	Regroupement:	

#### ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :	Tél. :
Adresse e-mail de la personne responsable de stage (pour la confirmation):	
Adresse du lieu où se déroulera le stage :	
Dates: du      au      Horaire :	Heure d'arrivée le 1 <sup>er</sup> jour :      h

- **Le stage ne peut pas être assuré par l'OFPC dès lors qu'il a commencé.**
- Cadre du stage – droits et devoirs des stagiaires.
- Le stage doit se dérouler **sur le territoire suisse et être non rémunéré**.
- L'enregistrement du stage vous garantit une couverture d'assurance accidents (LAA) et responsabilité civile en cas de dégâts involontaires.
- La durée du stage découverte est d'1 jour et le stage d'orientation de 1 à 5 jours, au maximum 2 semaines.
- En cas d'interruption, informez la personne responsable de stage avant de quitter votre place.
- Le rapport de stage est téléchargeable sur <https://www.ge.ch/document/28320/telecharger> rubrique Information/Stages => à remplir par l'entreprise à la fin du stage. Conservez-le pour vos dossiers.

#### Formulaire à retourner au moins une semaine avant le début du stage:

- Par e-mail: [ofpc-sisp@etat.ge.ch](mailto:ofpc-sisp@etat.ge.ch)
- Par courrier postal: OFPC, Service de l'information scolaire et professionnelle  
Rue Prévost-Martin 6, 1205 Genève

#### SIGNATURES

Stagiaire :	Parent ou représentant légal :	Responsable de classe ou d'établissement :
Date :	Date :	Date :



LES PARCOURS  
INDIVIDUALISÉS

## RAPPORT DE STAGE

Conservez précieusement ce rapport. Il vous sera utile lors de vos futures démarches.

### Coordonnées du / de la stagiaire

Nom ..... Prénom .....  
Date de naissance ..... E-mail .....  
Téléphone ..... Portable .....  
Adresse .....  
N° postal ..... Localité .....

## Coordonnées de l'entreprise

Entreprise \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
N° postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_  
Personne de contact \_\_\_\_\_  
Dates du stage : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Stage effectué dans la profession de: \_\_\_\_\_

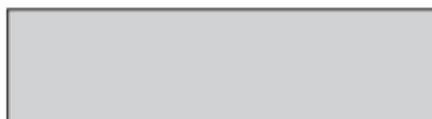
### Evaluation du stage par l'entreprise



1. Adaptation au milieu professionnel
  2. Intérêt manifesté pour les activités
  3. Qualité des tâches effectuées
  4. Aptitudes pour ce type de travail
  5. Ponctualité

## Commentaires de l'entreprise

## Visa et tampon de l'entreprise





LES PARCOURS  
INDIVIDUALISÉS

## Mémento-Elève – signature pour accord

### TALON-RÉPONSE

Nous avons pris connaissance des informations fournies dans le présent Guide 2025-2026 des Parcours individualisés (PI)

Nom(s), prénom(s) de la/des personne(s) exerçant l'autorité parentale :

.....  
.....

Signature(s) de la/des personne(s) exerçant l'autorité parentale :

.....  
.....

Date : .....

Nom, prénom et signature de l'Elève : .....

Date : .....



LES PARCOURS  
INDIVIDUALISÉS